



Fondation Ressource

Foyer André

2117 La Côte-aux-Fées

Tél. 032 886 80 90

Fax 032 886 80 91

CCP 20-8534-5

Fondation romande d'aide aux toxicomanes



Concept de prise en charge





Sommaire

Fondation Ressource.....	1
Fondation romande d'aide aux toxicomanes	1
1. LES FONDEMENTS	4
1.1. Notre vision et nos valeurs	4
2. PRESENTATION DE LA FONDATION RESSOURCE.....	6
2.1. Lieux, support juridique et organigramme.....	6
2.2. Notre réponse face à un besoin de société.....	7
3. SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE	7
4. GROUPE CIBLE.....	8
Descriptif.....	8
Respect des genres.....	8
5. LES PRESTATIONS PAR DOMAINES	8
5.1 L'accueil	8
Préadmission	8
Admission.....	9
Encadrement	9
5.2 Accompagnement.....	10
Le projet de vie.....	10
Accompagnement individualisé	10
Les groupes.....	10
Acquisition et renforcement des compétences.....	11
Prise de conscience	11
Gestion domestique participative	11
Gestion administrative	11
Maîtrise de la consommation, visée d'abstinence.....	11
Réduction des risques.....	12
Maintien de la qualité de vie et santé	12
Accompagnement fin de vie	12
5.3 Prestations hôtelières.....	12
Bâtiment	12
Sécurité	13
Environnement	13
5.4 Les moyens.....	13
Les ateliers occupationnels orientés vie de maison	13
L'accompagnement éducatif	16
L'infirmierie.....	19
Les activités d'aumônerie.....	19
5.5 Mission des appartements protégés (Cloche).....	20
5.6 Sortie	22
6. CONCLUSION	23



1. LES FONDEMENTS

L'accueil inconditionnel de la personne, la relation valorisante, dans la perspective sécurisante de la notion de non rupture

"Le sens, parce qu'il est unique doit être le sujet d'une découverte personnelle"

(Victor Frankl)

Toutes les prestations s'offrent de manières individualisées vers la recherche du sens de la démarche. C'est plus qu'une prestation. C'est une valeur, un mode de fonctionnement partagé de tous les collaborateurs¹ animés des valeurs de l'évangile. Nous ne voulons pas faire entrer les gens dans un "cadre forcé" ni les institutionnaliser, mais leur proposer l'espace et le temps nécessaire à un cheminement vers cette quête de sens.

"La motivation principale de l'homme est le besoin de trouver une signification à ce qui lui arrive dans son quotidien." (Victor Frankl)

Notre particularité dans ce lien que nous essayons d'établir avec le résident, commence par la prise de conscience qu'il faudra **lui donner du temps** jusqu'au moment où il sera capable de s'approprier les ressources nécessaires pour amorcer un changement de comportement. Cette pratique n'est pas simple à appliquer en particulier lorsqu'elle va à l'encontre des règles institutionnelles existantes et visant l'intérêt du plus grand nombre. Cette **marge de tolérance** accordée ne s'applique pas seulement au résident en difficulté, mais également au collègue référent qui doit l'amener, dans la mesure du possible, à respecter les règles. **Cette stratégie n'est en aucun cas un seuil de vigilance altéré**, mais un message à l'autre de respect et d'accompagnement dans son long cheminement à retrouver sa dignité. Ces options nous engagent dans des tensions internes qu'il conviendra de résoudre. On ne change pas l'histoire d'une personne d'un revers de main mais avec la foi de croire en lui jusqu'au bout. Au-delà des paradoxes de nos interventions, l'objectif du mieux-être de l'autre introduit toujours dans sa suite une capacité à mieux faire.

1.1. Notre vision et nos valeurs

La Fondation Ressource se *définit* comme un lieu de prise en charge pour des personnes isolées, marginalisées socialement, médicalement et professionnellement.

Derrière les différents diagnostics identifiés se cache une personne avec sa conscience morale et son esprit, qui ressent l'amour authentique ou le rejet, l'abandon et la crainte, le bien ou le mal, la peine ou la joie. Il s'agit de croire à une communication possible entre les aidants et les aidés du Foyer et de prendre en compte leurs besoins dans une perspective globale² de la personne.

Les 3 fondements de la prise en charge sont : « **L'accueil inconditionnel de l'autre³** », « **la relation valorisante** » dans la perspective sécurisante de la notion de « **non-rupture⁴** ».

¹ Les titres et fonctions, dans le présent document, s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

² Bio-psycho-sociale et spirituelle

³ Il s'agit ici non pas des conditions d'admission mais bien d'une valeur institutionnelle (Parabole du fils prodigue, l'attitude du père; Evangile de Luc, chapitre 15 verset 20).



L'accueil inconditionnel représente le socle de notre concept d'accompagnement. Plus qu'une approche, c'est une valeur fondamentale qui offre à la personne le moyen de définir, d'adapter, d'ajuster le cadre institutionnel dans des rapports négociés afin de trouver ensemble le point d'accord pour établir la base de travail sur laquelle sera construit le séjour.

Le respect, la reconnaissance de la personne et de ses ressources sont la base même de notre relation avec le résident. Il est, avant tout, un être humain, il n'est pas identifié à son diagnostic. Il n'est pas « *qu'un toxicomane* »; il a sa dignité; il est un être humain à part entière. L'acceptation de l'autre n'est pas une *technique* de prise en charge mais un droit fondamental qui est un des éléments favorisant une relation valorisante pouvant aboutir à la guérison des blessures relationnelles du passé qui sont souvent à l'origine de leurs troubles de compulsion.

De plus en plus, les personnes souffrant de polytoxicomanie font l'objet de troubles associés et ne sont plus en mesure de se réintégrer dans les circuits sociaux et économiques de la société environnante. Ils vivent leur état dans une perspective de chronicité. L'admission proprement dite se négocie individuellement dans le but d'aménager un projet personnalisé qui a pour objectif l'amélioration ou le maintien de la « *qualité de vie* » du résident, voire, dans un développement ultérieur, une réintégration sociale adaptée, si possible dans la région du service placeur.

En fonction de l'individualité, la qualité de vie fera l'objet de préoccupations diverses. La question est posée de savoir « *qui détient les normes* » de la qualité de vie et qui a le pouvoir de les imposer aux autres ? **Nous croyons** que les résidents que nous accueillons **détiennent une grande part de choix** en la matière. En conséquence, chaque résident, dans le cadre de ses objectifs personnels, sera responsabilisé pour définir ce que sera pour et par lui sa qualité de vie. Selon nos moyens, nos limites, nos accords et désaccords, nous nous mettrons à son service pour atteindre les objectifs que nous aurons fixés d'un commun accord.

Les comportements sociaux, par leurs cohérences ou non, évalués au gré des bilans, nous permettront d'évoluer et de cheminer tout au long de notre accompagnement et d'en évaluer la pertinence.

L'accompagnement du programme de substitution à la méthadone, le rétablissement physique et psychique, la restructuration relationnelle, l'éventuel sevrage du produit de substitution ou de médication sont autant de projets réalisables à la carte et en fonction de la demande et de l'indication de celle-ci.

Le travail sur la consommation, la rechute, est considéré comme faisant partie de la prise en charge dès lors que la personne développe, même de manière embryonnaire, les effets décrits ci-dessous:

- ✓ La diminution de l'appétence de la consommation de produits psychotropes
- ✓ La stabilisation ou l'amélioration des conditions de santé par le traitement médical avec son suivi adapté.
- ✓ Le sentiment de sécurité et de confort par le fait que les besoins de base sont satisfaits
- ✓ La paix que produit l'assurance que demain sera aussi sécurisant qu'aujourd'hui
- ✓ Le rétablissement d'un réseau social interne par la création de liens privilégiés qui viendront renforcer la confiance du résident sur son identité et donc influencer sur son réseau externe.
- ✓ La valorisation et le développement des acquis par des occupations adaptées
- ✓ La confiance rétablie en lui-même, le résident peut traiter les blessures émotionnelles issues de relations déficientes ou perverses du passé et, ainsi, redonner un nouveau sens à son histoire ce qui permet à nouveau d'entreprendre.

⁴ La relation avec la personne est prioritaire, cela n'exclut pas la sanction qui sera toujours prise dans une perspective pédagogique.



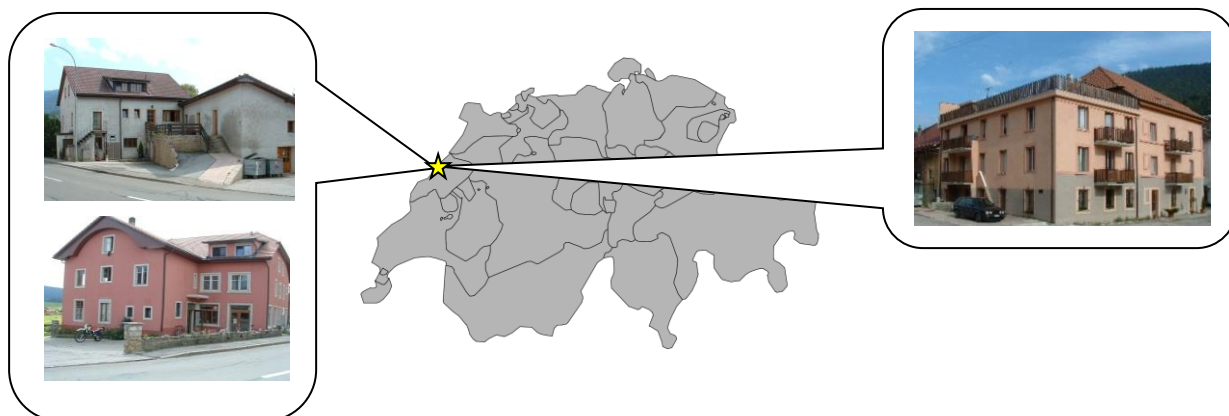
2. PRESENTATION DE LA FONDATION RESSOURCE

2.1. Lieux, support juridique et organigramme

La Fondation Ressource, *Fondation romande d'aide aux toxicodépendants*, se trouve dans le Jura neuchâtelois. La **Côte-aux-Fées** est à une altitude de 1040 mètres. Son cadre paisible et le magnifique paysage permettent de vivre un sentiment d'isolement propice au travail sur soi, tout en restant très proche de plus grandes agglomérations comme Sainte-Croix 10', Fleurier 10' et Yverdon 25' en voiture.

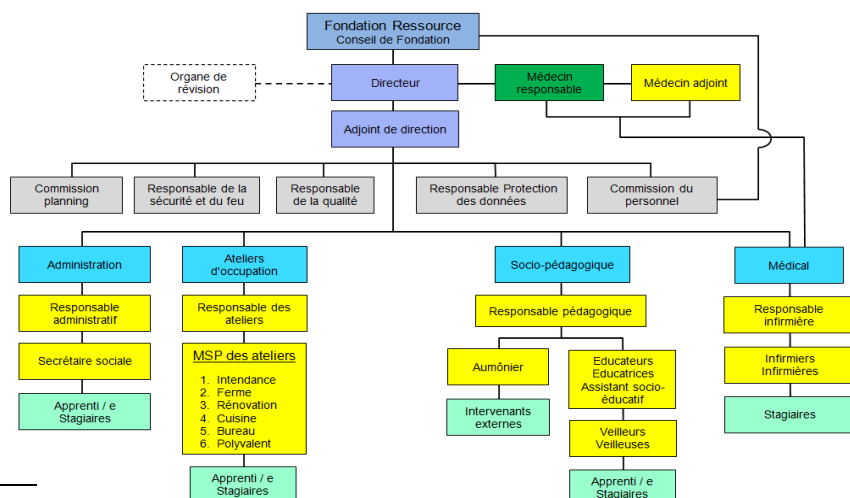
La Fondation Ressource est une fondation de droit privé, reconnue d'utilité publique au sens des articles 80 et suivants du code civil Suisse, ayant siège à La Côte-aux-Fées (NE).

Pour réaliser son but, la Fondation Ressource exploite la propriété du Foyer André à La Côte-aux-Fées ainsi que le bâtiment La Cloche qui abrite les appartements protégés à Buttes.



Le Foyer André à la Côte-aux-Fées, avec ses deux maisons peut accueillir 20 résidents. Les appartements protégés de La Cloche, à Buttes, peuvent accueillir 11 résidents en voie de réinsertion sociale avec une plus grande autonomie, ou en lieu de vie adapté, pour des personnes nécessitant un soutien important pour la gestion de leur traitement ainsi que pour les actes de la vie quotidienne.

Les compétences multidisciplinaires des collaborateurs, avec une dotation de 26.6 EPT⁵, permettent un accompagnement optimal pour les résidents, ceci dans un cadre sécurisant.



⁵ Equivalent Plein Temps



2.2. Notre réponse face à un besoin de société

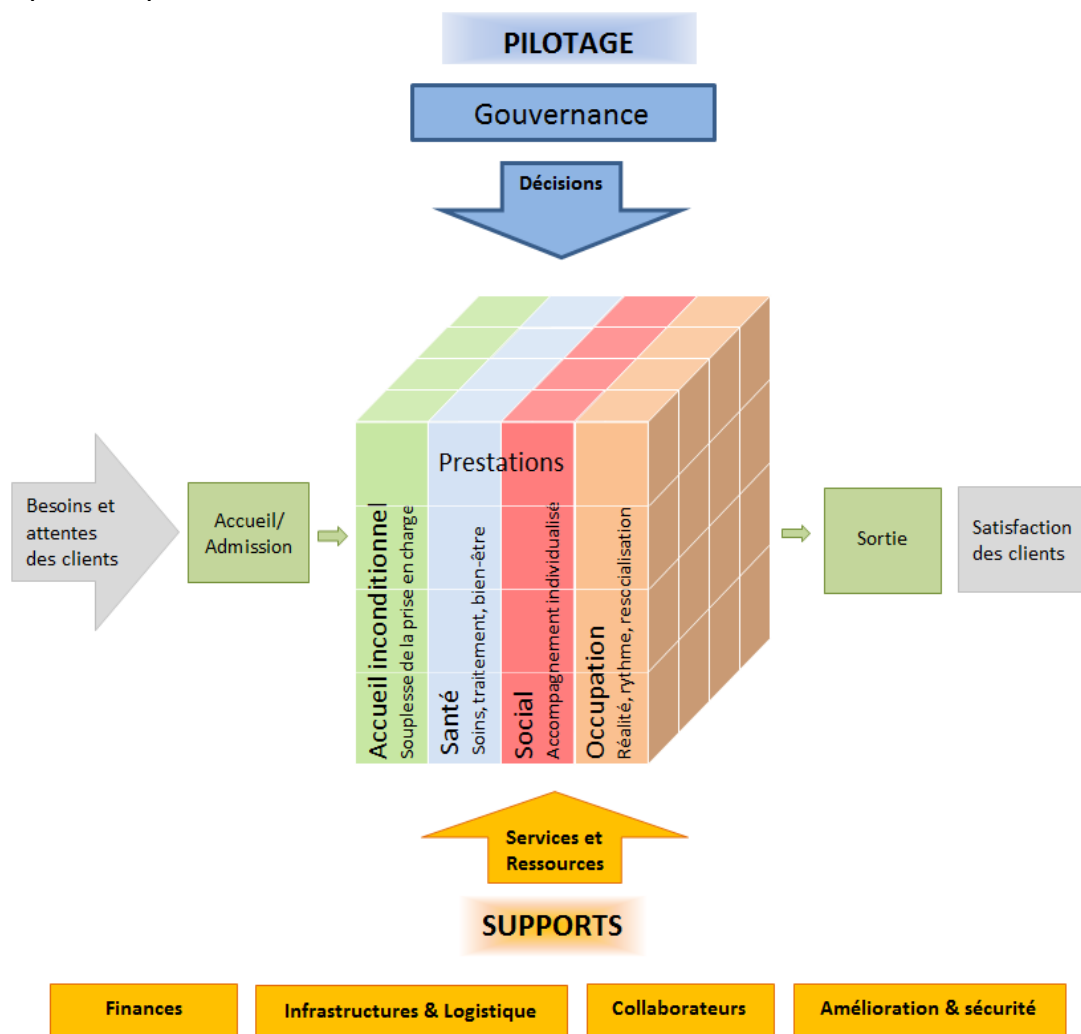
Les milieux spécialisés ont constaté qu'après un temps plus ou moins long la personne souffrant d'addiction et qui est livrée à elle-même se retrouve souvent en situation de rechute avec un risque accru d'institutionnalisation, de psychiatrisation, de délinquance ou encore de clochardisation. La Fondation Ressource s'inscrit comme pouvant être une solution pour un nombre croissant de personnes en échec thérapeutique ou n'étant pas prêtes à entrer dans un programme visant à l'abstinence ou encore incapables de soutenir les exigences imposées par la société (rendement, qualifications, performances, etc.).

Le **Foyer André** répond précisément aux conclusions de l'OFSP stipulant « qu'il est devenu indispensable de créer des programmes thérapeutiques aux **structures flexibles, laissant une certaine liberté individuelle de choix et d'aménagement** » (réponse du Conseil Fédéral à la motion de Sieber 1993).

3. SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE

La direction est partie prenante de la démarche Qualité. C'est une manière de s'organiser et de gérer l'institution selon les critères de qualité requis pour les institutions sociales latines. La démarche est basée sur la nomenclature issue du référentiel "ISO 9001/2008". Le système Qualité s'étend à toutes les prestations de la Fondation, à l'exclusion du Conseil de Fondation et de la fiduciaire.

Cartographie des processus





4. GROUPE CIBLE

Descriptif

La Fondation Ressource est destinée à accueillir et à encadrer des personnes⁶ majeures répondant aux critères AI ou ayant déjà une rente AI, présentant des handicaps psychiques et sociaux, des atteintes physiques légères et souffrant de problèmes d'addictions avec une chronicité avérée. Les personnes répondant aux critères décrits ci-dessus et soumises au régime de privation de liberté à des fins d'assistance, art. 397 (CCS), ainsi que les pénaux, art. 59 et 60 (CPS) peuvent également bénéficier de cette prise en charge et feront l'objet d'un contrat tripartite entre le service placeur, la Fondation et le résident avant l'admission. Pour l'art. 64 (CPS) uniquement, si le juge autorise le placement en établissement ouvert. Les couples sont admis et des aménagements pour les enfants en visite sont possibles.

Dans un souci pédagogique, les animaux de compagnie sont acceptés et font l'objet d'un contrat séparé.

Tout au long du séjour au Foyer André ou à La Cloche, l'accompagnement s'articule dans une logique pluridisciplinaire à l'interne et en collaboration avec les réseaux⁷ à l'externe (médecins, curateurs, famille, autorités civiles et de placement, services sociaux, hôpitaux psychiatriques, églises, etc.). Le mandat de placement est régulièrement revu avec les parties intéressées, la durée de la prise en charge sera ainsi variable en fonction des paramètres des services placeurs et payeurs ainsi que des diagnostics issus du traitement.

Respect des genres

Bien que mixte, la Fondation Ressource tient compte de la différence des genres, notamment en offrant une référence de même genre pour ceux qui le désirent, des activités de loisirs ciblés et, un suivi médical adapté.

5. LES PRESTATIONS PAR DOMAINES

5.1 L'accueil

En préambule, il est nécessaire de souligner notre (vision) politique communautaire (familiale) comme notre spécificité. Cette vision est l'ossature de tout le processus d'accompagnement. Le résident doit pouvoir se sentir suffisamment en sécurité pour exprimer ses difficultés, ses souffrances et son mal être. Ce sera notre rôle d'avoir suffisamment de patience et d'espérance pour lui laisser le temps de nous "adopter" avant de pouvoir entamer un cheminement vers un mieux-être. Notre souci premier n'est pas de sélectionner les profils avec une perspective d'homogénéité de la population, mais de nous inscrire dans une démarche originale consistant en premier lieu à nous questionner sur : "Que peut-on lui apporter" ?

Préadmission

Notre volonté pour cette phase de préadmission est de partager une réflexion commune avec le demandeur et son réseau, réfléchir ensemble, apporter du conseil. Offrir notre collaboration dans la recherche de solutions (moyens), créer ou maintenir le réseau qui suivra le demandeur pendant et après le séjour. Vérifier la pertinence de l'admission, envisager d'autres alternatives.

⁶Pour des questions de protection concernant la vie privée des résidents, le concept ne contient aucune photo d'eux.

⁷Préexistants ou en voie de création



- ✓ **Premier contact** téléphonique (le plus souvent) du demandeur auprès de notre responsable des admissions (coordinateur social)
- ✓ **Visite** (si besoin) organisée par notre responsable des admissions (hôpital, prison)
- ✓ Entretien de **préadmission** et visite de l'institution, remise des documents
- ✓ Décision (prise en colloque de direction)

Critères d'admission

- ✓ Répondre aux critères du groupe cible décrit plus haut
- ✓ Une place doit être disponible sinon placé sur une liste d'attente
- ✓ La personne fait preuve d'un minimum de collaboration en s'engageant volontairement dans le programme pédagogique, y compris ceux qui sont au bénéfice d'une mesure pénale (Ex. Art 60...)
- ✓ Les garanties financières de placement doivent être préalablement réglées
- ✓ L'admission fait l'objet d'un contrat
- ✓ L'admission est subordonnée à l'acceptation d'une visite médicale selon les dispositions de l'art.4 de l'A.I.
- ✓ Les couples accueillis sont reconnus en tant que tels par les répondants extérieurs avant l'admission
- ✓ La personne doit être majeure
- ✓ Les personnes en chaise roulante ou avec un important besoin de soin médicalisé seront à étudier. En effet en raison des barrières architecturales et au fait que la Fondation n'est pas médicalisée, la prise en charge peut s'avérer difficile, voire impossible.
- ✓ Le candidat doit être domicilié en Suisse et être au bénéfice d'un permis d'établissement valable.

Admission

L'admission va se poursuivre dans la continuité de la préadmission afin d'établir le lien au travers d'une acceptation spontanée et non restrictive du demandeur avec la création d'une relation par un processus relationnel individualisé dans une perspective de non rupture et cela dans une démarche pédagogique d'aide à la vie.

Construire cette relation en vue de définir le projet d'accompagnement. Se donner le temps d'évaluer les difficultés, les besoins (psychiatriques, psychologiques, somatiques, administratifs, occupationnels, sociaux, etc.) sans pré jugement ou discrimination, ce qui devrait lui permettre de s'épanouir et de se sentir en sécurité.

Encadrement

L'encadrement offert au résident a pour but de lui permettre de travailler sur ses difficultés (relationnelles, comportementales, psychologique, etc.) au travers des activités quotidiennes qui sont proposées. La majeure partie des activités proposées se font sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement.

Les activités aux travers des ateliers occupationnels orientées vers la vie de maison sont au service de l'ensemble des résidents et de la vie institutionnelle. Ils offrent la possibilité au résident de faire partie d'un tout, tout en préservant ses objectifs personnels.

Les objectifs visés sont prioritairement, la resocialisation, qui se fait dans un cadre qui détermine un rythme de vie. Les activités et la vie de groupe quotidiennes fournissent l'expérience de la confrontation et des rapports négociés. La valorisation se fait par un travail adapté où le résident réussit à s'approprier le résultat. La reconnaissance par l'entourage confirme son identité et sa place au sein du groupe. La responsabilisation dans le cadre des activités est une opportunité offerte au



résident dans le but d'une (re)mobilisation de ses compétences, mais aussi d'acquérir de nouvelles connaissances et/ou de savoir-faire.

La vie communautaire offre au résident les possibilités de se mesurer à des valeurs, des règles de vie, de respect du groupe et des autres résidents. Vivre au rythme de l'institution et de ses horaires permet d'offrir au résident des repères qui parfois sont source de tensions, mais aussi qui favorisent les échanges avec les intervenants autour des difficultés rencontrées durant le séjour.

5.2 Accompagnement

Au travers de la vie de maison, des activités communautaires ou de loisirs, le résident bénéficie d'un encadrement thérapeutique souple, mais suffisamment sécurisant pour travailler les objectifs de son projet. L'écoute, la disponibilité des intervenants, la transdisciplinarité qui est offerte permet d'accompagner le résident dans toutes les sphères qui le constituent. Face à l'évolution des demandes, des besoins, des services placeurs, orientés vers une population "active" (qui a perdu l'espoir d'être à nouveau abstinant), notre attention est portée sur différents types de besoins qu'ils soient somatiques, psychiques, sociaux ou encore spirituels.

Le projet de vie

L'équipe doit susciter, chez la plupart des résidents, une motivation à rechercher et formaliser un projet de vie qui leur est propre. Toutefois, il faut se garder de « placer la barre trop haut » afin d'éviter un nouveau sentiment d'échec. Mettre en place une dynamique nouvelle qui vise à faire un projet POUR, tournée vers l'avenir, et dépasser la dynamique négative d'une vie à lutter CONTRE, centrée sur le passé.

Accompagnement individualisé

La mise à disposition des moyens et ressources de la Fondation permettra à chaque résident d'évoluer vers les objectifs qui auront été posés à son admission. Centré sur le résident, cet accompagnement tiendra compte des genres, de son parcours, de son rythme d'évolution au travers des ateliers, avec des horaires fixes, tout au long de la semaine. Le suivi par le référent donnera à cette démarche le lien privilégié dans toute la gestion des temps de congé, du budget et des projets spécifiques.

La responsabilisation (gestion des rechutes)

Afin d'éviter la déresponsabilisation induite par une prise en charge inappropriée, une marge de tolérance face à la rechute nous autorise à développer une démarche participative face aux transgressions.

Les groupes

Deux groupes principaux se déroulent durant la semaine : Le groupe "maison" le mardi, permet de donner toute information utile sur la vie de maison et est un moment privilégié pour partager avec l'ensemble des résidents et les éducateurs sur tout sujet utile. Puis le groupe « technique » se déroule le vendredi; il est utile à l'information concernant les aspects pratiques de la vie communautaire, pour la préparation du week-end ou autres sujets d'actualité.

Des groupes selon les besoins sont clairement identifiés et se réunissent à la demande comme :

Celui « d'autorégulation », permettant la gestion des conflits ou de situations particulières.

Celui des « propriétaires de chien et chat » selon les besoins et les situations.

Celui de « santé et hygiène » à des fins de sensibilisation et de prévention.



Acquisition et renforcement des compétences

L'accompagnement a pour but d'acquérir et renforcer les compétences du bénéficiaire par :

- ✓ Des actes de la vie quotidienne. Aides et soutiens multiples et polyvalents selon le degré de difficulté du résident.
- ✓ Le relationnel : confrontation à l'autre, à la dynamique de groupe (hétérogène)
- ✓ La gestion du stress
- ✓ La gestion de la frustration (face à des règles et des valeurs)
- ✓ Le lien social (activité en lien avec la communauté locale, notamment l'intégration, les règles de vie au sein d'un village en vue d'une sortie adaptée, le rappel des normes sociales).

Prise de conscience

Le but est d'aider le bénéficiaire à retrouver son identité par une ouverture au monde intérieur, permettre une prise de conscience de "qui je suis", conduire la personne à faire la part des préjugés. Permettre de reprendre le contrôle de sa vie par :

- ✓ La conscientisation des modes de pensée, d'agir
- ✓ Les valeurs : ce qui définit "le bien et le vrai" (dans notre société, dignité humaine)
- ✓ Le sens : ce qui donne une direction, une raison de vivre
- ✓ Le rythme de vie, dynamique institutionnelle, structuration
- ✓ Les rites : structuration, correspondance entre le quotidien et la réalité intérieure
- ✓ La dignité : dépasser les circonstances et entrer dans une autre réalité plus objective
- ✓ Le débriefing de crise ou traumatismes de vie

Gestion domestique participative

Par l'accompagnement de notre service d'assistants socio-éducatifs, nous allons évaluer les besoins et définir avec le résident le soutien qui lui sera nécessaire dans le but de maintenir des acquis ou en vue d'une préparation vers la gestion d'un appartement. Ainsi, chaque résident sera amené à participer :

- ✓ Au ménage et entretien de la chambre, ou appartement
- ✓ A la gestion du budget: achats vestimentaires, divers
- ✓ A l'apprentissage de l'entretien du linge
- ✓ A l'hygiène alimentaire (repas, achats, réalisation)

Gestion administrative

Le référent suit de près la gestion administrative avec la participation du résident. Y est inclus les éléments suivants :

- ✓ Anamnèse sociale et administrative
- ✓ Suivi des assurances
- ✓ Désendettement
- ✓ Mise à jour globale (carte d'identité, séjour etc...)

Maîtrise de la consommation, visée d'abstinence

L'ensemble de l'équipe est sensible au travail autour de l'ambivalence au produit. Elle est amenée dans sa pratique professionnelle à mener les actions suivantes :



- ✓ Entretien motivationnel (prise de conscience des étapes du changement, des déclencheurs qui peuvent conduire à une rechute, observation de l'état émotionnel)
- ✓ Aide à l'élaboration du choix et de l'autodétermination
- ✓ Mise en situation, sortie du tabou et de l'interdit
- ✓ Négociation d'un contrat personnalisé en fonction des objectifs définis conjointement
- ✓ Anticipation de scénarios à risques, préparation des sorties, débriefing

Réduction des risques

La réduction des risques est amenée par :

- ✓ La sensibilisation aux modes de consommations, risques encourus, hygiène de l'injection
- ✓ L'orientation vers les partenaires spécifiques (pharmacie, lieux ambulatoires, accueil de rue, salles de consommation), etc.
- ✓ Les soins spécifiques liés aux injections (abcès)

Maintien de la qualité de vie et santé

Le maintien de la qualité de vie et de la santé s'organise autour des axes suivants :

- ✓ Observance thérapeutique
- ✓ Suivi et réévaluation du traitement médicamenteux: traitements de substitution, traitements dissuasifs, suivi en infectiologie, etc.
- ✓ Baisse de traitement, sevrage
- ✓ Suivi psychologique : évaluation, thérapie brève, supervision d'équipe
- ✓ Soins somatiques
- ✓ Directives anticipées

Accompagnement fin de vie

Nous pensons, que toute personne a besoin d'être entourée et accompagnée de manière spécifique dans cette ultime étape. L'équipe est sensibilisée et œuvre aux aspects suivants :

- ✓ Soins palliatifs : évaluer les besoins et la douleur, offrir le soutien et le traitement adapté permettant un accompagnement en fin de vie, tant que faire se peut, selon nos moyens en collaboration avec un médecin et les hôpitaux.
- ✓ Accompagnement spirituel
- ✓ Soutien aux familles
- ✓ Organisation des obsèques

5.3 Prestations hôtelières

Bâtiment

- ✓ Chambre ou appartement, individuel, meublé, presque toutes les chambres avec salle de bain. Le résident a la possibilité d'apporter une touche personnelle afin de créer un environnement sécurisant et de se sentir chez lui (animal de compagnie selon conditions de séjour).
- ✓ Réfectoire
- ✓ Salon commun, TV, bibliothèque
- ✓ Espace "commun" connexion internet (accès wifi aux heures définie pour le Foyer André)
- ✓ Connexion internet possible dans les appartements protégés à la Cloche
- ✓ Locaux d'entretiens individuels



- ✓ Espace de réflexions
- ✓ Appartement d'accueil "familial" (Possible selon les disponibilités, les circonstances et en lien avec le projet du résident)
- ✓ Jardin

Sécurité

- ✓ Détection incendie
- ✓ Présence "éducative jusqu'à 22h et surveillance de nuit" sur le Foyer André
- ✓ Permanence assurée à La Cloche jusqu'à 23h
- ✓ Service infirmier présent de 7h à 20h

Environnement

- ✓ Cadre de vie en milieu villageois jurassien
- ✓ Espace détente extérieure
- ✓ Accès aux transports en commun
- ✓ Transports assurés pour tous selon les besoins du suivi

5.4 Les moyens

Les ateliers occupationnels orientés vie de maison

Nous proposons trois ateliers occupationnels qui peuvent accueillir 10 résidents chacun :

- ✓ Atelier bureau
- ✓ Atelier alimentation
- ✓ Atelier bâtiment

Principes

L'apprentissage des choses de la vie passe assez naturellement par des exercices pratiques qui s'inscrivent dans le quotidien des résidents.

Différents secteurs nous permettent de rythmer leur vie, d'en révéler les ressources et les limites, de stimuler la confrontation à la réalité qu'ils rencontrent, comme autant de points de repères à leur évolution, le résultat n'étant pas un objectif à atteindre, mais un facteur d'analyse dans la démarche générale. Les ressources révélées confirmeront ou non le potentiel nécessaire à la mise en place des moyens de resocialisation.

Dans cette perspective, la compréhension de ces modes de fonctionnement permettra d'identifier les différentes étapes jalonnant le parcours de chacun au sein des ateliers.

Le choix des activités est indifférencié, mais peut faire l'objet d'une demande, d'un projet précis favorisant les visées de sortie et de réinsertion sociale. Pour ce faire, le bilan des connaissances (scolaires, expériences, etc.) du parcours professionnel est établi durant la procédure d'admission. Sont également pris en compte, les désirs du résident ainsi que ses aptitudes réelles.

Toutes, à leur manière, participent à l'amélioration adaptée de la qualité de vie des personnes accueillies au Foyer André. Dans ce cadre, le rapport à l'argent, par la rémunération des ateliers ou les aides sociales, fait partie de notre démarche. Notre perception s'inscrit dans une dynamique globale politique, sociale et pédagogique.



Approche Socio-pédagogique des ateliers

Ce secteur est naturellement le plus investi et celui qui s'incarne le plus dans notre réalité institutionnelle. Nous aurons donc à identifier les axes de travail sur lesquels nous interviendrons, avec la notion de reconnaissance des ressources, des compétences et des valeurs de chacun comme point de départ. Chaque atelier porte en lui une série de repères pour analyser l'évolution de chaque participant, tenant compte des horaires, du comportement, des relations, des responsabilités, de la qualité et d'un rendement attendu. Il est animé par un moniteur qualifié à même d'accompagner, d'orienter et d'instruire le résident dans les activités proposées.

La resocialisation, la valorisation, la responsabilisation sont des objectifs visés par les ateliers.

La resocialisation se fait dans un cadre de travail qui détermine un rythme de vie. La vie de groupe avec ses interactions fournit l'expérience de la confrontation et des rapports négociés. L'occupation quotidienne des résidents est évaluée selon des critères de travail en vue de l'établissement de la rémunération hebdomadaire.

La valorisation se fait par un travail adapté où le résident réussit à s'approprier le résultat. La reconnaissance par l'entourage confirme son identité et sa place au sein du groupe.

La responsabilisation dans le cadre des ateliers est une opportunité offerte au résident dans le but d'une (re)mobilisation de ses compétences, mais aussi d'acquérir de nouvelles connaissances et un certain savoir-faire.

Présentation et fonction des 3 ateliers occupationnels

1) Atelier bureau

Est en soutien au secrétariat et utilise un réseau d'ordinateurs avec des outils informatiques de bureautique et de multimédia selon 3 aspects :

- Sous-traitance, interne et externe
- Formations aux outils de bureautique
- Découverte et formation aux multimédias



2) Atelier alimentation

Cultures et transformation avec confection de produits de consommation pour les besoins de l'institution et les projets socio-économiques.

Il couvre cinq domaines :

- Repas institutionnels
- Service traiteur
- Boulangerie et pâtisserie
- Jardinage et entretien extérieur, Poulailler
- Soutien au développement de compétences





3) Atelier bâtiment

Entretien et rénovation de nos bâtiments, intendance générale.

Il couvre cinq domaines :

- Rénovation
- Travaux de menuiserie
- Conciergerie
- Nettoyage des locaux communs
- Soutien au développement de compétences



Les objectifs personnalisés retenus ont préalablement fait l'objet d'une concertation entre le résident et le moniteur. Un bilan socio-occupationnel est effectué durant la réévaluation régulière des objectifs de prise en charge.

Aspect socio-économique

La commercialisation de certains de nos produits nous permet d'inscrire notre démarche dans une perspective d'ouverture sur l'extérieur et de ses réalités.

Les soucis d'une gestion intégrée et écologique des ressources sont aussi, à notre niveau, une préoccupation au cœur de notre approche dans nos ateliers.

La rémunération des ateliers reconnaît et valorise le travail accompli.



UNE SOLUTION
RAPIDE POUR VOS
REPAS



Chaque semaine une
nouvelle carte





L'accompagnement éducatif

Chaque résident est suivi par un éducateur de référence. L'éducateur sera un partenaire privilégié. Ensemble ils chemineront à la réalisation du projet du résident. Les aspects suivants englobent la vie de maison :

Intégration

Le résident est invité à s'investir peu à peu dans la relation avec son entourage et accepte les contraintes communautaires. Il admet le principe d'une gestion assistée de sa dépendance, en particulier dans l'espace communautaire, et respecte le cadre et les règles en vigueur au Foyer. Il collabore au niveau des décisions spécifiques dont il fait l'objet, du programme de travail et de l'élaboration des activités de loisirs. Il lui est demandé de participer activement aux différentes réunions de groupes ainsi qu'aux entretiens individuels.

Abstinence

L'achat, la possession et la consommation de médicaments sous prescription médicale font obligatoirement l'objet d'un suivi par le personnel médical de référence.

Des prises d'urine peuvent être ordonnées en tout temps, autant par le personnel que sur la demande du résident qui le désire pour lui-même. Le résident se soumet volontairement aux tests de visu qui lui sont demandés (prises d'urine et ou d'alcootests).

La gestion de la rechute s'appuie sur le principe de non-exclusion et se traite en termes de conscientisation et de mise en situation permettant à l'usager de procéder à des choix, dont aussi la liberté de choisir une alternative au séjour comme un suivi ambulatoire.

La violence

Nous pensons, au regard de nos expériences, que la violence n'est que le résultat final d'un processus dont la logique implacable entraîne la personne vers le passage à l'acte. Elle exprime une réalité, une souffrance, qui s'est construite bien avant la démonstration physique, verbale ou non-verbale de la violence. Qu'elle soit dirigée contre soi-même, contre autrui ou contre du matériel, la violence n'est jamais gratuite, quoi qu'on en dise.

L'institution, de bien des manières, peut participer elle aussi au développement de comportements à risques si nous ne nous efforçons pas d'anticiper les événements conduisant au passage à l'acte. Notre intervention ne s'inscrit pas dans les limites de notre seuil de tolérance mais dans notre mandat de protection individuelle et collective en amont de ces passages à l'acte.

Dès lors que ces enjeux sont identifiés, il nous appartient de mettre tout en œuvre pour offrir aux résidents et aux intervenants un cadre de travail rassurant, la sécurité permettant la poursuite des objectifs institutionnels. Protéger l'autre de sa propre violence est primordial.

La mise à distance, momentanée, à visée protectrice, doit conduire l'auteur de ces actes à une réelle prise de conscience de la gravité des événements et des limites posées avec fermeté par le cadre institutionnel. La négociation du retour se fera sur des bases objectives tenant compte des différents paramètres mis en cause.

Mesure curative et pédagogique

Lors de fugues systématiques ou d'autres circonstances particulières, une décision de mesure curative et pédagogique peut être prise par l'équipe socio-pédagogique envers le résident concerné.

Cette mesure consiste à interdire le retour au Foyer pour la nuit en cours, afin de permettre au résident de réfléchir sur sa situation. Le retour sera planifié en fonction de la prise de méthadone du résident concerné. Cette décision ne peut être prise que lorsque l'éducateur de service et le résident



ont évalué les risques encourus par ce dernier avec une telle mesure. En cas de doute, l'éducateur en réfère à la permanence téléphonique.

Lors de situations qui sont à la limite de la rupture, un temps de réflexion hors Foyer peut être envisagé, avec un retour provisoire en ambulatoire. Cette décision est prise en relation avec le réseau extérieur qui s'assurera qu'il y a un lieu pour la prise de méthadone et de la médication, ainsi qu'un lieu pour les repas et pour dormir. Le délai de réflexion est déterminé avant le départ du résident du Foyer. Dans toute décision de mesure curative, la médication et la méthadone ne seront jamais l'enjeu d'une démarche disciplinaire.

Relations sexuelles

Les relations sexuelles sont interdites au Foyer André sauf dans le cas de couples reconnus, ou dans le cadre de l'appartement systémique. Les relations sexuelles par formation de couple à l'intérieur du Foyer seront évaluées, car elles ne doivent pas être à l'origine d'un dysfonctionnement individuel ou communautaire. Si tel devait être le cas, alors il pourrait y avoir une mise à distance de l'un des deux partenaires impliqués.

Le harcèlement sexuel et le mobbing⁸

On entend par harcèlement sexuel tout comportement à caractère sexuel imposé à une autre personne. Il se manifeste de façon répétée ou isolée, par des actes physiques, verbaux ou non verbaux, à connotation sexuelle et de nature contraignante.

Le mobbing (harcèlement psychologique) définit l'enchaînement, sur une assez longue période (plusieurs mois), de propos et/ou d'agissements hostiles, exprimés ou manifestés par une ou plusieurs personnes envers une tierce personne.

Ces deux formes de harcèlement sont des comportements inadéquats et seront traitées de manière différenciée et adaptée de cas en cas.

Gestion du temps libre

a. Sorties

Possibilité de gérer des sorties extra-institutionnelles dûment motivées et approuvées pendant un laps de temps déterminé pour des besoins personnels, un sport, des achats, etc.

Cette autonomie n'est en principe accordée qu'en dehors des heures d'occupation. Des sorties accompagnées par un membre de la famille ou des amis doivent faire l'objet d'une acceptation du référent en accord avec le responsable pédagogique.

b. Week-ends

Week-ends libres avec projet de sortie individuelle dès la deuxième semaine pleine, mais uniquement avec un projet vérifiable, demandé à temps et par écrit tel que : famille, ami, etc.

c. Visites

Certaines visites sont autorisées en accord avec le référent, au même titre que les week-ends. Elles sont négociées à temps et par écrit pour recevoir la famille, les amis.

Les frais de pension

A charge des services payeurs. Ils sont l'objet d'une garantie de paiement et d'un contrat entre les parties intéressées

L'argent de poche

Est accordé aux résidents selon les normes établies par les services concernés des cantons. Le rapport à l'argent sera traité lors des bilans.

⁸ Pour plus d'information, voir sur : www.geneve.ch/spe/prevention/harcelement.htm



Les frais ponctuels

Concernant les habits, l'abonnement 1/2 tarif, le dentiste etc. sont négociés de cas en cas avec les services placeurs-payeurs.

Règlement

Le document « Conditions de séjour »⁹ décrit le règlement et fait l'objet d'un contrat.

Activités créatrices

La communication non-verbale demeure une réalité incontournable pour les personnes accueillies. Les facultés d'élaboration et d'introspection "classiques" ne répondent de loin pas à tous les besoins. Dès lors une alternative, selon des formes à définir, permettra un espace riche en communication.

Animations, sports et loisirs

Nous voulons offrir des moyens de pallier certains vides quotidiens. Réapprendre le bien-être, le plaisir et la qualité de vie au travers d'animations. Ces temps privilégiés permettent d'induire une relation particulière entre résidents et membres de l'équipe et de vivre des expériences de vie communautaire dans lesquelles le résident se découvre des compétences, mais aussi se confronte à ses propres limites.

Les animations sportives sont l'occasion de mettre un temps « à part » pour prendre soin de son corps, car nous pensons que la restauration de l'image de soi doit passer par là également.

Se dépasser dans un loisir, c'est aussi redécouvrir les plaisirs sains, sans produit, et renouer avec un sentiment de fierté reconstructif en disant « je l'ai fait ».

Les animations ont également pour but de sortir le résident de ses habitudes, de sa routine quotidienne, en lui offrant la possibilité de découvrir d'autres lieux, d'aller à la rencontre de l'autre en dépassant l'insécurité que cela génère et de se resocialiser.

Durant les fêtes de fin d'année et une semaine en été, nous axons l'accompagnement des résidents sur des activités récréatives et sur la possibilité d'avoir des projets avec les familles.

Les animations s'articulent autour des différentes plages horaires de la semaine :

Camps : d'hiver, canoë, sorties de quelques jours pour des projets spécifiques

Le mercredi après-midi : sports et ballade

- ✓ tennis, badminton, tennis de table, ski, raquettes, etc.
- ✓ Balades en forêt, à cheval, etc.

Activités : animations, piscine, bains thermaux, etc.

- ✓ en week-end : selon programme élaboré avec les résidents
- ✓ les Journées spéciales : selon programmation
- ✓ Les journées "off" : une semaine d'activités variées pendant l'été en collaboration avec les ateliers

⁹ P:\Commun\Systeme Qualité Fondation Ressource\Educatif\Résidents (prestations)\Admission: Conditions de séjour



L'infirmierie

- ✓ Entretiens médicaux
- ✓ Visites médicales et soins
- ✓ Information sur la réduction des risques

Responsabilité médicale et mandat

Le médecin responsable est garant de la médicalisation adéquate de la population accueillie au sein de l'institution du Foyer André. Il travaille selon un principe de transversalité. De ce fait, le médecin responsable et les infirmières coopèrent dans les domaines : éducatifs, sociaux, psychologiques et occupationnels.

Dans une vision pluridisciplinaire, le médecin responsable participe aux points de situation avant chaque visite médicale avec l'équipe pédagogique de l'institution.

Moyens

Le médecin responsable exerce son mandat au travers de :

- ✓ Consultations de résidents
- ✓ Un médecin adjoint qui consulte un certain nombre de résidents
- ✓ Un secteur infirmier auquel il délègue les actes médicaux prescrits
- ✓ Une équipe éducative à laquelle il délègue certains actes médicaux prescrits et les instruit dans l'aspect médical.
- ✓ Il fait appel à différents consultants spécialistes dont un psychiatre

Ethique et approche médicale

Le secteur infirmier garantit les soins adaptés à chaque résident.

Il assure le regard médical sur la situation de chaque résident, notamment en apportant les connaissances de la médecine de l'addiction. Il travaille selon l'éthique de prise en charge qui vise la restauration et le respect de la dignité de la personne dépendante avec une approche médico-psycho-sociale.

Il vise un maintien ou une amélioration de la qualité de vie du résident à partir des ressources et des limites du résident. Il travaille avec lui avec des approches de type cognitivo-comportementaliste et systémique mais peut en utiliser d'autres selon les besoins.

Les frais médicaux

Couverts par l'assurance maladie obligatoire.

Les activités d'aumônerie

L'aumônier propose des :

- ✓ Méditations matinales facultatives
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Sorties à thème
- ✓ Animations à thème

La Fondation « Ressource » s'inspire dans sa prise en charge d'une vision chrétienne issue de la réforme avec une approche de « type » évangélique.

Le climat « religieux » et les nombreuses dérives sectaires actuelles autorisent chacun à bien des réserves légitimes dès que nous touchons aux croyances personnelles. Conscients de ces dangers et des réactions que peuvent susciter nos valeurs dans ce domaine, nous posons comme postulat que la perte du sens divin ou du sens du divin de nos existences peut provoquer une perte de sens tout court de nos vies. Cette recherche, par l'absence de réponse ou la non-entrée en matière de ce domaine



qu'offre notre société laïcisée peut effectivement conduire à de graves crises avec leurs cortèges de difficultés psychologiques. Offrir une réflexion dans ce sens là sur les bases de l'évangile reste un choix, une identité que nous assumons dans le respect total des valeurs différentes des personnes accueillies dans notre Foyer. Il n'est pas évident, mais essentiel, de ne pas négliger cette dimension que tout être humain dans toute l'histoire porte en lui. La quête existentielle tourne autour du sens que nous cherchons aux circonstances et événements que nous rencontrons dans notre vie. Etre réconcilié et en paix avec soi-même, avec les autres et avec notre créateur reste, pour nous, le but ultime quels que soient les chemins empruntés et participe de manière significative à notre notion de « qualité de vie ».

Rôle de l'aumônier

Il est au service des résidents pour toutes les questions, souvent troublantes, du sens de la vie et face aux angoisses existentielles que certains(es) peuvent traverser. Pour les résidents, il assure aussi l'accompagnement des familles et fait le lien avec différents services d'aumônerie par lesquels le résident aurait passé. Il privilégie une approche globale (corps, âme, esprit) de la personne.

L'aumônier fait le lien avec les églises locales de la région. Il est le représentant officiel de la Fondation pour la FEN (Fédération Evangélique Neuchâteloise).

Animations de l'aumônerie

- ✓ Chaque matin de la semaine ouvrable au Foyer, une méditation inspirée de la Bible et adaptée aux besoins des résidents du Foyer et de la Cloche est proposée pour ceux qui le désirent.
- ✓ Sur demande, l'aumônier est à disposition des résidents pour des entretiens individuels
- ✓ Une soirée débat est organisée à la demande des résidents, toujours sur la base d'une participation facultative. La participation d'intervenants extérieurs spécialisés dans les domaines décrits sera encouragée. Les sujets traités peuvent être aussi divers que : la sexualité, la violence, le pacifisme, les différents courants religieux, etc.
- ✓ L'accompagnement dans un lieu de culte dominical pour ceux et celles qui le désirent en fonction de la sensibilité de chacun.
- ✓ Toutes les animations proposées par l'aumônerie sont facultatives et s'inscrivent dans le principe de la confidentialité et du respect des convictions de chacun.

5.5 Mission des appartements protégés (Cloche)

L'aspect conceptuel de La Cloche s'inscrit dans la continuité de celui du Foyer André, l'accueil, la responsabilisation, le projet et l'accompagnement individualisé sont également les quatre composantes de son accompagnement.

Les personnes accueillies présentent le même profil de personnalité que les résidents du Foyer André. La plupart viennent du Foyer André, ainsi que des mamans célibataires et des couples.

Le séjour en appartement protégé peut être une étape vers une autonomie plus grande permettant à la personne de pouvoir s'assumer seule dans un appartement avec un suivi ambulatoire. Ce peut aussi être un lieu de vie et, dans certain cas, il est possible d'envisager une réinsertion sociale.

La mission de ce lieu d'accueil est d'aider et de soutenir le résident dans son projet de vie, élaboré lors des bilans de situation au Foyer André, d'entente avec les intervenants du réseau (tuteur, assistant social, centre de traitement ambulatoire, etc.), ainsi que d'aider le résident à maintenir les acquis dans l'abstinence en le soutenant dans sa problématique de toxicodépendance.



Le résident dispose d'un appartement ou d'un studio. Il est chargé de l'entretien et du nettoyage de son logement. Il gère son budget hebdomadaire selon les normes sociales pour une personne seule. Il fait ses achats de ménage et de nourriture et confectionne lui-même ses repas. Il gère ses affaires administratives avec l'aide de son référent et est occupé dans un projet occupationnel pendant tout son séjour. Dans certaines situations, l'acquisition de l'autonomie est un travail de longue haleine, nécessitant un investissement important et la mise en place de moyens palliant certaines lacunes importantes du résident (service de cantine ou occupation adaptée à l'état de santé de la personne).

Complément de l'admission

La procédure et l'évaluation pour l'admission à La Cloche se fait dans le cadre du colloque de la direction pédagogique. L'évaluation tiendra compte du parcours du résident au Foyer André, de l'évolution de ses objectifs et de son projet.

En principe un séjour aux appartements protégés se fait dans la continuité du séjour au Foyer André, mais des projets particuliers visant une admission rapide aux appartements protégés peuvent être autorisés.

Autonomie

- ✓ Comportement social adapté
- ✓ Capacité à vivre seul
- ✓ Capacité d'autonomie ou travail d'acquisition (pour la nourriture, l'entretien du logement et du linge)
- ✓ Gestion des médicaments prescrits
- ✓ Activités occupationnelles et professionnelles
- ✓ Activités occupationnelles dans les ateliers du Foyer André
- ✓ Activités dans des ateliers protégés
- ✓ Stage en entreprise
- ✓ Placement avec contrat ISP (insertion sociale & professionnelle)
- ✓ Développement personnel comme des cours de langues, dessin, art, photos, etc.

Tout au long de son séjour en appartement protégé, le résident peut compter sur l'aide de son référent dans le domaine administratif et autre. Il bénéficiera d'un soutien hebdomadaire sous forme d'entretiens. Le suivi médical sera assuré par l'équipe médicale du Foyer André.

Rechute

En cas d'alcoolisation, de prise de produits (héroïne, cannabis, cocaïne ou autres), de médicaments non prescrits par le médecin, de trafic, de violence, de tapage ou de crise de décompensation, etc., le responsable socio-pédagogique, en accord avec le directeur, décide de la suite à donner au séjour (retour au Foyer André le temps de se stabiliser, le temps du sevrage ou de la stabilisation, mesure curative et pédagogique), ceci en informant le réseau extérieur (tuteur, assistant social) et en dernier ressort la sortie, en la préparant. Lors d'une crise nécessitant une hospitalisation en milieu psychiatrique, volontaire ou non, l'infirmière évalue, en collaboration avec l'équipe éducative, la gravité de la situation et avisera le médecin qui prendra la responsabilité de l'hospitalisation.

Les synthèses et bilans

Les objectifs sont réévalués tous les trois mois. Les intervenants du réseau sont convoqués, en principe pour les bilans une fois par année ou plus selon la situation. Les objectifs peuvent être réévalués en fonction de l'évolution de la personne et à la demande de chaque partie, en accord avec celle-ci



(curateur, assistant social, patronage, traitement ambulatoire, responsable de la Fondation Ressource, etc.).

5.6 Sortie

Dès l'arrivée d'un résident, la question de la sortie se doit d'exister. L'option de non rupture induit l'accueil de cet objectif et autorise la réflexion respectant le désir de chacun à se confronter aux réalités extérieures. La gestion des liens relationnels et affectifs entretenus au cours du séjour, attachement et séparation sont au cœur de ce processus. De même, la mise en place des moyens administratifs, sociaux et médicaux de nature à sécuriser ce projet ne dépendra pas des motivations qui conduisent à la sortie.

Sortie prématurée

Fidèles à nos valeurs, nous abordons la sortie au travers d'un processus qui prend en compte l'ensemble des enjeux, des intérêts, des partenaires et du résident. Il arrive dans certains cas, que nous soyons confrontés à des événements particulièrement complexes avec des difficultés avérées comme la prise massive et régulière de substances psychotropes prohibées, la vente et le trafic caractérisé de ces substances au sein de l'institution, ou encore des actes de violence mettant en péril le ou les résidents et/ou le personnel.

Dans ces situations, nous allons rechercher avant tout, des solutions orientées vers le maintien du séjour. Si, malgré les efforts de chacun nous constatons que le projet n'est plus possible, qu'il y a une perte de sens généralisée, nous déciderons d'un commun accord avec le réseau et le résident de l'interruption de la prise en charge. Soucieux, des intérêts du résident, nous faisons tout notre possible pour gérer cette sortie dans les meilleures conditions possibles pour tous les partenaires.

Processus de sortie

- ✓ Projet de sortie initié par : les services placeurs, payeurs, le résident, la Fondation
- ✓ Mise en place avec le réseau du projet de sortie avec l'aide et la maintenance
- ✓ Information, prise de contact, entretiens
- ✓ Orientation vers une autre institution durable
- ✓ Evaluation des moyens et des ressources : travail, réseau social

Administratif

Assurer l'officialisation du nouveau statut du résident auprès des services placeurs et représentants légaux. Bilan de fin de séjour, transfert du dossier. Frais de prise en charge au FA et à La Cloche.

Social

Recherche d'appartement, changement de domicile éventuel, déménagement et aménagement.

Médical

Recherche de médecin référent, de lieux de distribution de traitement accessible. Transfert de l'autorisation cantonale de prescription de stupéfiants. Transfert du dossier somatique global selon les démarches déjà entreprises.



6. CONCLUSION

« Essayer c'est courir le risque de perdre. Ne pas essayer c'est déjà avoir perdu »

N'abandonnez-pas, vous êtes précieux. Contactez-nous.

La Côte-aux-Fées, le 17.03.2016